



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DU 24 SEPTEMBRE 2025

Date : Mercredi 24 septembre 2025

1. Ouverture de l'Assemblée

Selon le nouvel article 9 de nos statuts qui nous permet de tenir "par écrit" les assemblées générales et au vu du succès indéniable que cette formule a rencontré par rapport aux dernières assemblées générales tenues "physiquement" devant très peu de monde, le Comité a décidé de désormais préférer cette manière de faire.

Le dépouillement des réponses reçues dans les délais pour l'Assemblée générale du 24 septembre 2025 a donc lieu ce jour en présence du président et de la secrétaire, sans la présence des membres.

Ces derniers ont été valablement convoqués par courrier du 5 septembre 2025.

Le bureau de l'Assemblée générale est constitué du président, M. François Reber, et de la secrétaire, Mme Diane Willemin, qui agit comme scrutatrice.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du 23 septembre 2024 (résolution n° 1)
2. Comptes 2024/25 (résolution n° 2)
3. Rapport de la vérificatrice des comptes
4. Décharge au Comité (résolution n° 3)
5. Nominations statutaires
 - a) Comité : Réélection des membres actuels, soit
Mmes Yuna Tilken-Guérin et Diane Willemin ainsi que
MM. Dimitri Consoli, René Michon, François Reber,
Jacques Rivier et Kalust Zorik (résolution n° 4)
 - b) Vérificatrice des comptes : Réélection de
Mme Stéphanie Monnerat (résolution n° 5)
6. Fixation du montant de la cotisation annuelle (résolution n° 6)

2. Résultat du dépouillement

Le bureau constate que 63 membres ont retourné leur carte de vote, ce qui est réjouissant.

La majorité est donc de 32 voix.



Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1. La résolution n ° 1 est approuvée par 61 oui, 0 non et 2 abstentions
2. La résolution n ° 2 est approuvée par 61 oui, 0 non et 2 abstentions
3. La résolution n ° 3 est approuvée par 55 oui, 0 non et 8 abstentions

Note : les membres du Comité se sont abstenus

4. La résolution n ° 4 est approuvée par 61 oui, 0 non et 2 abstentions
5. La résolution n ° 5 est approuvée par 63 oui, 0 non et 0 abstention
6. La résolution n ° 6 est approuvée par 63 oui, 0 non et 0 abstention

Pour l'Assemblée

Le président

François Reber

La secrétaire

Diane Wullemin

Neuchâtel, le 24 septembre 2025